



l'enfant bleu
enfance maltraitée

LEUR AVENIR EST LE NÔTRE

Dossier de presse

Contact :

Jean-Michel ABOU : président

06 08 71 34 30

04 78 68 11 11

enfantbleu@free.fr

18 C, rue Songieu
69100 - VILLEURBANNE

www.enfantbleu-lyon.fr

Association Loi 1901

Préfecture du Rhône n° W691062741

Agrément Ministère Jeunesse et Sports n° J69.06.0080

Statuts juridiques.....Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Enregistrement..... Préfecture du Rhône n° W691062741

Zone d'activité.....Rhône

Siège social.....18 C, rue Songieu 69100 Villeurbanne

Siret.....413 594 748 00019

APE.....853 K

Président.....M. Jean-Michel ABOU

Chargée de mission.....Mme Chantal OLIVIER

Téléphone.....04 78 68 11 11

E-mail.....enfantbleu@free.fr

Site.....www.enfantbleu-lyon.fr

Permanences.....du lundi au vendredi de 9h à 17h



Le mot du Président

« J'ai eu la chance de naître dans une famille unie, aimante et protectrice, et ainsi vivre une enfance et une adolescence heureuses. Lorsque j'ai eu 3 enfants, j'ai souhaité m'engager dans une association d'aide aux enfants victimes de maltraitance, et j'ai choisi « L'ENFANT BLEU », association dont je suis aujourd'hui le président.

Un enfant violé, battu ou insulté est pour moi ce qu'il y a de plus terrible au monde. Protéger et défendre les enfants victimes de maltraitance est au cœur de mes préoccupations et je mets toute mon énergie dans cette cause.

Ne perdons jamais de vue que les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de notre société demain, alors mettons tout en œuvre pour que tous les enfants puissent se tenir debout. »

Jean-Michel ABOU
Président



La maltraitance : une réalité chiffrée

Deux enfants meurent chaque jour, en France, des suites de maltraitance.

Le plus jeune de nos patients n'a que **3 mois**.

La maltraitance est présente dans toutes les classes sociales et dans **90 % des cas, elle est infligée par les membres de la famille** ou par l'entourage proche.

Du 01.10.2011 au 30.09.2012, **35.531 enfants maltraités** ont été enregistrés par la Police et la Gendarmerie, soit **97 nouvelles victimes chaque jour ou 1 nouvelle victime toutes les 15 minutes**.*

Toujours durant cette période, **14.995 enfants ont subi des maltraitements sexuelles**, soit une augmentation de 13% par rapport à l'année dernière (**41 enfants par jour**).*

Chiffres bien en dessous de la réalité puisqu'il s'agit uniquement de plaintes déposées.

En ce qui concerne la reproduction de la maltraitance, une étude récente a montré que si les enfants maltraités ne bénéficient pas d'un accompagnement psychologique, environ **30% d'entre eux vont reproduire à leur tour**, une fois adulte, ce qu'ils ont subi. Par contre, **ce taux est pratiquement de 0 lorsque l'enfant est suivi régulièrement**. Ainsi, le travail de nos psychologues est important pour aujourd'hui, mais également pour dans 15 ou 20 ans.

Si la maltraitance reste encore un sujet tabou, elle n'est plus seulement dénoncée par des **enfants** dont la parole est régulièrement contestée et mise en cause. Aujourd'hui de plus en plus d'**adultes**, rattrapés par leur passé d'enfants victimes, poussent la porte de l'association pour demander de l'aide.

Un constat qui confirme la nécessité de penser **la prévention de la maltraitance de plus en plus tôt**.

Grâce à des actions réalisées très en amont, les enfants pourront être protégés. Ces mêmes enfants, qui devenus adultes, ne porteront pas en eux les germes d'une souffrance récurrente.

* bulletin mensuel de l'ONDRP, octobre 2012



« L'Enfant Bleu - enfance maltraitée » Rhône

L'aide apportée par l'association se tourne vers les enfants victimes de maltraitance mais aussi vers les adultes ayant subi de mauvais traitements étant enfant.

L'enfant bleu à Lyon, est une association qui a ouvert ses portes en 1997 et dont le périmètre d'action s'étend dans tout le département du Rhône.

Elle possède le même statut juridique que l'association fondatrice de Paris. **Cependant, l'entité Rhône est indépendante et entièrement autonome sur le plan financier.**

Son président, Monsieur Jean-Michel ABOU, a fait le choix de la pluridisciplinarité, faisant travailler ensemble avocats, juriste et psychologues pour répondre au plus juste aux différentes situations et apporter de véritables solutions.

- **Les traumatismes subis ont de lourdes répercussions :**

Dix psychologues assurent un suivi thérapeutique et aident les victimes à se reconstruire aussi longtemps que nécessaire : thérapie individuelle, groupe de parole, guidance parentale
(12.300 séances de thérapie en 10 ans).

- **Les victimes ont des droits :**

Quatre avocats sont là pour les faire valoir. Ils sont les porte-parole des victimes avec une prise en charge juridique et un accompagnement dans les procédures judiciaires **(250 dossiers défendus).**

- **Les enfants maltraités ne parlent pas :**

Deux psychologues et une juriste mettent en œuvre des actions de prévention et de formation pour apprendre aux enfants à se protéger et aux professionnels concernés à déceler les premiers signes de maltraitance **(2.170 personnes formées en 2 ans).**

Toutes les interventions sont animées par des professionnels rémunérés à la vacation.



Et demain ?

« L'ENFANT BLEU - enfance maltraitée » Rhône va poursuivre ses missions en concentrant ses efforts sur **l'action de terrain** : accompagnement et défense des victimes, formation et prévention.

Mais « L'ENFANT BLEU - enfance maltraitée » cherche aussi à porter son message auprès **des pouvoirs publics et des autorités compétentes**, susceptibles de faire évoluer la question de la maltraitance à plus grande échelle.

Les ambitions de « L'ENFANT BLEU - enfance maltraitée » Rhône sont nombreuses : **formation des futurs enseignants, sensibilisation des magistrats** en contact avec les enfants victimes, voire participation à la **création d'un pôle de la maltraitance** au tribunal avec des juges formés à l'écoute active....

Bien d'autres actions sont en cours d'étude pour essayer de faire entendre la voix de « L'ENFANT BLEU - enfance maltraitée » dans la sphère juridique et politique.

L'enjeu pour les prochaines années est bel et bien de **placer la parole de l'enfant au cœur de toutes les actions de l'association**, mais surtout **de faire écouter et accepter cette parole par tous**.

Car de la reconnaissance de la parole de l'enfant dépend la reconnaissance de la maltraitance.

Avec le soutien de :



Rhône-Alpes Région

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

